

Des ténèbres à la lumière

Vendredi 30 juin - 18h00

Église Saint-Remi
Commune de Sillery

Chœur de chambre Ars Vocalis
Hélène Le Roy /chef de chœur



Josef Rheinberger (1839 - 1901) : Abendlied op.69, n°3, Bleib bei uns
Felix Mendelssohn (1809 - 1847) : Mitten wir im Leben sind, op.23, n°3
Johannes Brahms (1833 - 1897) : Warum ist das Licht gegeben, op.74, n°1

- I. *Job III, 20-23*
- II. *Lamentations de Jérémie II, 41*
- III. *Épître de Jacques V, 11*
- IV. *Première strophe d'un lied de Martin Luther*

Max Reger (1873 - 1916) : Der Mensch lebt

Stevan Hristic (1885 - 1958) : Sviati Boje

Francis Poulenc (1899 - 1963) : Un soir de neige, FP 126

- I. *De grandes cuillères de neige (modéré sans lenteur)*
- II. *La bonne neige (très modéré)*
- III. *Bois meurtri (très lent et calme)*
- IV. *La nuit le froid la solitude (éclatant, modéré)*

Lajos Bárdos (1899 - 1986) : Libera me

Morten Lauridsen (1943 -) : O nata lux

Samuel Barber (1910 - 1981) : Agnus dei

Vytautas Miškinis (1954 -) : Day after day

Edward Elgar (1857 - 1934) : Lux aeterna

Francis Poulenc : Luire FP 81 n°7, Sept chansons

Interview de Hélène Le Roy

Sous la direction d'Hélène Le Roy, les 35 chanteurs du chœur de chambre Ars Vocalis interprètent a cappella un répertoire tout en contrastes, du climat sombre du romantisme allemand à des œuvres plus modernes dans lesquelles douceur et lumière s'installent peu à peu.

Comment avez-vous construit ce programme « Des ténèbres à la lumière » ?
Hélène Le Roy : Nous avons beaucoup travaillé autour de la guerre de 14/18 à l'occasion des commémorations de la première guerre mondiale. Je trouvais intéressant d'associer des pièces marquées par le cataclysme de la guerre, comme celles de Reger ou de Hristic, au climat sombre des romantiques allemands qui expriment une vive souffrance intérieure. Dans une seconde partie, j'ai voulu ajouter d'autres pièces qui apportent progressivement un côté plus lumineux, à partir du *Libera me* de Bardos, pour terminer sur une note éclatante et solaire avec la chanson *Luire* de Poulenc, pleine d'allégresse et de fraîcheur.

Quelles sont les caractéristiques des œuvres chorales de Mendelssohn et Brahms que vous avez choisies ?

H. L. R. : La pièce de Mendelssohn est en double chœur. C'est sa première œuvre religieuse, en forme de motet sur un texte de Luther. Quant au motet de Brahms, d'une grande intensité dramatique, il représente un des chefs-d'œuvre de la musique sacrée a cappella et est parfois qualifié de petit *Requiem allemand*.

Certains compositeurs comme Reger, Hristic ou Miskinis sont moins connus du public. Dans quels courants se situent-ils ?

H. L. R. : Ce sont des compositeurs qui ont beaucoup écrit pour la musique chorale. Compositeur allemand, Reger se situe dans le courant post-romantique, dans la continuité de Brahms. Hristic est un compositeur serbe qui a vécu deux guerres et a écrit cette pièce très poignante en 1917 en hommage aux soldats disparus. Enfin Miskinis, s'il est plus contemporain, offre une écriture assez classique, moins audacieuse finalement que celle de Poulenc ou Elgar. Il se situe plus près des musiques consonnantes avec quelques dissonances qui viennent donner un côté transparent à ses œuvres.

Vous montrez aussi deux facettes de Poulenc...

H. L. R. : Poulenc est, pour moi, la référence en matière de choralité française par la subtilité de son écriture, ses ressources imaginatives, son lien très fort avec le texte. *Un soir de neige*, inspiré d'un poème de Paul Eluard, est une suite de pièces très sombres, composée en 1944 pendant l'occupation où Poulenc développe l'idée de l'hiver associée à la mort et à la neige. A contrario, dans *Luire*, la dernière des *Sept chansons* pour chœur a cappella écrites dans les années 30, il exprime une légèreté, une grande fantaisie poétique avec des mélodies très aérées. Cette chanson, également inspirée de Paul Eluard, nous permet de terminer ce programme sur une note ensoleillée estivale.

Quels sont vos projets pour la saison à venir ?

H. L. R. : Nous allons reprendre le programme « *Schubert au chœur* » que nous donnerons à Epernay en avril prochain et participer aux commémorations autour de 14/18 avec « *Chants d'honneur, Chants de paix* », évocation de la guerre de 14, mise en scène par Philippe Hireaux, autour d'œuvres chorales, à la fois savantes et populaires, composée pendant cette période. Nous allons aussi travailler des pièces de Théodore Dubois, notamment *La Messe de la Délivrance* avec accompagnement à l'orgue. Enfin, en janvier nous avons un projet de création avec un compositeur de Rennes.

Que représente pour vous la création contemporaine ?

H. L. R. : Une ouverture au présent et à l'avenir ! Il est passionnant aussi de pouvoir travailler en collaboration avec un compositeur, d'être au plus près de son écriture et de son expression.

Quels compositeurs auriez-vous rêvé de rencontrer ?

H. L. R. : Francis Poulenc et Debussy. J'aurais aimé rencontrer Ravel aussi, pour lui demander d'écrire davantage de musique chorale...

Propos recueillis par Anne de La Giraudière

Biographies

Ars Vocalis

Le chœur de chambre Ars Vocalis de Reims a été fondé en 1991 et est dirigé depuis sa création par Hélène Le Roy, chef de chœur professionnelle. Le chœur est composé d'une quarantaine de choristes, tous amateurs confirmés. Ars Vocalis s'est progressivement constitué un répertoire varié qui va de la Renaissance au XXI^e siècle. Une large part y est réservée aux œuvres a cappella mais les compositions pour chœur avec orchestre ou orgue s'y inscrivent également nombreuses : *Dixit Dominus* de Haendel, *Requiem* de Mozart, *Messes* de Schubert et de Gounod, *Requiem* de Fauré et de Duruflé, etc.

Le chœur consacre une part importante de son activité aux œuvres des XX^e et XXI^e siècles de Poulenc, Milhaud, Ligeti, Gorecki, Machuel... Il participe également à la remise en valeur de compositeurs régionaux comme Henri Hardouin et produit des spectacles thématiques comme la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale avec *Chants d'honneur*, *Chants de paix* créé en 2014, *Couleurs baroques* autour de Vivaldi et de ses contemporains en 2015, voyage vers l'Asie avec *Gammes orientales* en 2016.

 www.arsvocalis.fr

Hélène Le Roy, chef de chœur

Après des études au Conservatoire National de Région de Reims, Hélène Le Roy se tourne vers des études de chant et de direction de chœur. Elle obtient un premier prix de direction de chœur au Conservatoire National du Luxembourg, dans la classe de Pierre Cao et poursuit sa formation en participant à différentes « Master classes », notamment dirigées par Eric Ericson. Toujours en quête de nouveautés, elle participe aux « Symposiums Mondiaux de Chant choral » à Kyoto en 2005 et à Copenhague en 2008. Outre la direction du chœur de Chambre *Ars Vocalis*, Hélène Le Roy a créé et dirigé plusieurs autres ensembles régionaux. Elle collabore aussi avec l'Opéra de Reims pour la préparation de chœurs d'œuvres lyriques.

Les Flâneries Musicales de Reims bénéficient du soutien de la SPEDIDAM.

« La SPEDIDAM est une société de perception et de distribution qui gère les droits des artistes interprètes en matière d'enregistrement, de diffusion et de réutilisation des prestations enregistrées. »


LES DROITS DES ARTISTES-INTERPRETES